

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2025

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 20/06/2025, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION

**VALOSEINE : APPROBATION DES STATUTS MODIFIES, DESIGNATION D'UN
DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLÉANT AU COMITE SYNDICAL**

Date d'affichage de la convocation

20/06/2025

Secrétaire de séance

BREARD Jean-Claude

Etaient présents : 112

AIT Eddie, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BISCHEROUR Albert, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, PINARD Corinne, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KOENIG-FILISIKA Honorine, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEPINTE Fabrice, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MERY Françoise-Guyline, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMEONI Christophe, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (**141**)

Absent(s) représenté(s) : 21

BERTRAND Alain a donné pouvoir à MOISAN Bernard
BLONDEL Mireille a donné pouvoir à HAMARD Patricia
BOURE Denis a donné pouvoir à MACKOWIAK Ghyslaine
BOURSALI Karim a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila
CHARNALLET Hervé a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne
DEBRAY-GYRARD Annie a donné pouvoir à TANGUY Jacques
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à CORBINAUD Fabien
KHARJA Latifa a donné pouvoir à SATHOUD Innocente-Félicité
KONKI Nicole a donné pouvoir à HERVIEUX Edwige
LAIGNEAU Jean-Pierre a donné pouvoir à KAUFFMANN Karine
LAVIGOGNE Jacky a donné pouvoir à POYER Pascal
LEBOUC Michel a donné pouvoir à GARAY François
LEMARIE Lionel a donné pouvoir à JOSSEAUME Dominique
LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck
MELSENS Olivier a donné pouvoir à GODARD Carole
MEMISOGLU Ergin a donné pouvoir à BREARD Jean-Claude

PERSIL Albert a donné pouvoir à BERMANN Clara
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc
PRIMAS Sophie a donné pouvoir à LECOLE Gilles
SAINZ Luis a donné pouvoir à BISCHEROUR Albert
WOTIN Maël a donné pouvoir à JALTIER Alec

Absent(s) non représenté(s) : 8

ANCELOT Serge, AOUN Cédric, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BORDG Michaël, CHARBIT Jean-Christophe, DAUGE Patrick, NEDJAR Djamel

Absent(s) non excusé(s) : 0

130 POUR :

AIT Eddie, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, PINARD Corinne, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAU COURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MESENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guyline, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURSPRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE :

2 ABSTENTION :

ESCRIBANO-OBEJO Maria, NAUTH Cyril

1 NE PREND PAS PART :

DE JESUS-PEDRO Nelson

EXPOSÉ

La Communauté urbaine est compétente, conformément aux dispositions de l'article L. 5215-20 du code général des collectivités territoriales (CGCT), en matière de « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » pour le compte de ses communes.

Cependant, Valoseine exerce la compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés » pour les communes de Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Conflans-Sainte-Honorine, Ecqueville, Evécquemont, Médan, Meulan-en-Yvelines, Morainvilliers, Orgeval, Poissy, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet, Villennes-sur-Seine.

Dans le but d'optimiser les coûts de traitement et de sécuriser l'activité d'incinération des déchets, la Communauté urbaine a sollicité, par délibération du Conseil communautaire du 10 avril 2025, le transfert à Valoseine de la compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés », à compter du 1^{er} juillet 2025, pour les 55 autres communes : Arnouville-lès-Mantes, Aubergenville, Auffreville-Brasseuil, Aulnay-sur-Mauldre, Boinville-en-Mantois, Bouafle, Breuil-Bois-Robert, Brueil-en-Vexin, Buchelay, Drocourt, Épône, Favrieux, Flacourt, Flins-sur-Seine, Follainville-Dennemont, Fontenay-Mauvoisin, Fontenay-Saint-Père, Gaillon-sur-Montcient, Gargenville, Goussonville, Guernes, Guerville, Guitrancourt, Hardricourt, Hargeville, Issou, Jambville, Jouy-Mauvoisin, Jumeauville, Juziers, La Falaise, Lainville-en-Vexin, Le Tertre-Saint-Denis, Les Alluets-le-Roi, Les Mureaux, Limay, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Méricourt, Mézières-sur-Seine, Mézy-sur-Seine, Montalet-le-Bois, Mousseaux-sur-Seine, Nézé, Oinville-sur-Montcient, Perdreauville, Porcheville, Rolleboise, Rosny-sur-Seine, Sailly, Saint-Martin-la-Garenne, Soindres, Tessancourt-sur-Aubette, Vert.

À ce jour, les représentants de la Communauté urbaine auprès du Comité syndical de Valoseine sont les suivants :

- Délégués titulaire : Georges MONNIER, Charles PRELOT, Hervé CHARNALLET, Dominique PIERRET, Philippe BARRON, Franck FONTAINE, Lionel WASTL, Djamel NEDJAR, François DAZELLE, Stéphane CHAMPAGNE ;
- Délégués suppléants : Sandrine DOS SANTOS, Jean-Marie MOREAU, Suzanne JAUNET, Cédric GUILLAUME, Cédric AOUN, Félicité Innocente SATHOUD, Nelson DE JESUS SANTOS, Patricia HAMARD, François LONGEAULT, Marc HONORE

Jusqu'au 30 juin 2025, Valoseine est composé de deux collectivités adhérentes, à savoir :

- La Communauté urbaine pour les 18 communes précitées ;
- La Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS) pour une partie de son territoire comprenant les seules communes suivantes : Aigremont, Chambourcy, Le Mesnil-le-Roi et Commune nouvelle de Saint Germain-en-Laye.

Par délibération du 25 mars 2025, la Communauté de communes Les Portes de l'Île-de-France (CCPIF) a sollicité son adhésion à Valoseine pour l'exercice de la compétence précitée, et ce, pour l'intégralité de son territoire à compter du 1^{er} juillet 2025.

Conformément à l'article L. 5211-18 du CGCT, le Comité syndical de Valoseine du 6 mai 2025 a approuvé l'extension de son périmètre à l'ensemble des communes de la Communauté urbaine et l'adhésion de la CCPIF et a approuvé le projet de nouveaux statuts.

Dans le cadre de la modification de ses statuts applicables à compter du 1^{er} juillet 2025, la composition du Comité syndical de Valoseine a été actualisée comme suit :

- Ajout d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour la Communauté urbaine, portant leur nombre respectif à 11 titulaires et 11 suppléants ;
- Ajout d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour la CCPIF ;
- Maintien du nombre de membres pour la CASGBS, soit 5 titulaires et 5 suppléants.

À la suite de la modification des statuts de Valoseine, ses membres doivent se prononcer sur cette révision dans un délai maximum de trois mois. Passé ce délai, la décision est réputée favorable, conformément aux dispositions en vigueur. L'accord est réputé acquis lorsque l'une des deux conditions suivantes est remplie :

- Les deux tiers au moins des assemblées délibérantes des membres du syndicat, représentant plus de la moitié de la population totale concernée, ont adopté la délibération ;
- Ou la moitié au moins des assemblées délibérantes, représentant les deux tiers de la population totale, s'est prononcée favorablement.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver le projet de nouveaux statuts de Valoseine, tels que joints à la présente délibération,
- de désigner Yann PERRON délégué titulaire et Pascal COLLADO délégué suppléant de la Communauté urbaine au sein du Comité syndical de Valoseine,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes, pièces et documents nécessaires à son exécution ainsi qu'à l'exécution de la présente délibération.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2023-06-29_43 du 29 juin 2023 fixant les orientations relatives à l'exercice de la compétence déchets,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2025-04-10_31 du 10 avril 2025 portant approbation de la demande de transfert à Valoseine de la compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés », à compter du 1^{er} juillet 2025, pour l'ensemble de ses communes,

VU la délibération du Comité syndical de Valoseine n°250506-2 du 6 mai 2025 portant approbation de l'extension de son périmètre à l'ensemble des communes de la Communauté urbaine et de l'adhésion de la CCPIF et du projet de nouveaux statuts.

VU le projet de nouveaux statuts de Valoseine,

VU l'avis favorable à l'unanimité émis par la Commission Vie quotidienne le 17 juin 2025,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet de nouveaux statuts de Valoseine, tels que joints à la présente délibération.

ARTICLE 2 : DESIGNE Yann PERRON délégué titulaire et Pascal COLLADO délégué suppléant de la Communauté urbaine au sein du Comité syndical de Valoseine.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer tous les actes, pièces et documents nécessaires à son exécution ainsi qu'à l'exécution de la présente délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le :	27 JUIN 2025
Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le :	27 JUIN 2025
Exécutoire le :	27 JUIN 2025
(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)	
<u>Délai de recours</u> : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification	
<u>Voie de recours</u> : Tribunal Administratif de Versailles	
(Articles R. 421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).	

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 26 juin 2025

Le Président

Cécile ZAMMONE-POPESCU

